

Procès-Verbal du Mardi 20 février 2024

PRESENTS : M COSSET Didier, Mme AGAT Cécilia, , M BARON Pascal, M BAUDRIT Michaël, M DAUGAS David, Mme GANTEILLE Sabine, M GUERINEAU Laurent, M MENAGER Jean-Jacques, Mme PELLIER Loéitia, M VOL Francis, Mme PERROGON Nathalie, M CAUDARD Guénaël, Mme DUSSUTOUR Magalie
ABSENTS excusés ayant donné procuration : Mme BAILLARGUET Marilyne, Mme Magalie DUSSUTOUR
ABSENTS excusés : M Mickaël BAUDRIT

Le prochain Conseil aura lieu le 8 mars 2024.

- Validation du PV du précédent Conseil Municipal
-

1°/ Convention avec la Société Protectrice des Animaux

Le Conseil Municipal vote l'adhésion à la SPA de Saintes pour 2024 au tarif de 0,60 € / habitant soit 575 € pour 975 habitants/INSEE.

Une précision est apportée sur les Chats Libres : les chats doivent être stérilisés.

2°/ Adhésion à la consultation du CDG17 pour l'adhésion au contrat groupe d'Assurance Statutaire du Centre de Gestion 17. Dans le cadre de la maladie des agents, la commune doit verser les salaires. Il est possible de s'assurer pour que ces montants (Indemnités journalières) soient pris en charge par l'assureur et que cette indemnisation nous permette de payer un remplaçant.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour participer à cet appel d'offre

3°/ Demande de subvention du FEDER / Fonds Européen

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la demande d'une subvention auprès du fonds à hauteur de 6,64 % des travaux soit 54 475,09 € pour un budget global de 820 843,06 € de travaux et maîtrise d'œuvre HT.

4°/ Demande de subvention travaux rue des Tilleuls rue du Champ de Foire

Le Conseil Municipal autorise M le Maire à solliciter les subventions auprès du département et à rechercher un architecte

5°/ Mise en concurrence des entreprises pour l'entretien des chemins et fossés

L'entretien consiste en l'égouttage, talus, fossés. La consultation passera en MAPA. Le Contrat actuel de 3 ans arrive à terme. Le Conseil Municipal charge le maire de s'en occuper à l'unanimité.

6°/ Priorisation de la voirie communale

Pascal Baron est rapporteur de la Commission voirie du 3 février 2024.

La commission est allée voir différents endroits rue de chez Maillet et rue Perrogon. Problèmes d'accotement et de récupération des eaux. Les agents techniques sont intervenus pour le plus urgent. Il faudra faire faire des caniveaux et voir la récupération des eaux.

Villages bordurage et bordures :